



QUERCY-SALAISSONS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 00 EUROS

137, av. Pierre-Semard - 46000 CAHORS - TÉL. 05 65 35 16 67 - FAX : 05 65 23 91 95

Les professions alimentaires

RCS CAHORS B 721 650 406
DOMICILIATION : CRCA CAHORS
N° 10418169000
SIRET 721 650 406 00037
CODE APE 4632 B
N° T.V.A C.E. FR 82 721 650 406
N° Identification Vétérinaire 46.042.54

SAVEURS ET EMOTIONS
E.S. GOURMET
92 IMPASSE DU BOIS DES CARRIERES
46090 MAXOU

N° UTI :

TOURNEE : 62 Ordre : 152

FACTURE N° 0000455647

Code Client : 162400

Date : 02/08/2024

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	PRIX UNIT. NET HT	MONTANT NET H.T.	TVA
3125MA01 MOUTARDE ANCIENNE 1K UN	5.000	3.91	3.91	19.55	1
3510OL01 HUILE OLIVE VIERGE 1L LT	15.000	10.61	10.61	159.15	1
6315PJ01 POCHE PATISS JETABLE X100 PQ	1.000	15.58	15.58	15.58	2
6396SP01 EPONGE SPIRALE INOX X10 PQ	1.000	7.20	7.20	7.20	2
6399PC06 PAPIER CUISSON 53X32.5 PQ	1.000	26.10	26.10	26.10	2
6520SF02 SEL FIN 1K KG	5.000	0.68	0.68	3.40	1
6385SV00 SAC CUISSON 90µ 300X400 X200 PQ PROMO	4.000	63.92	51.14	204.56	2

Produits de salaisons et
pâtisseries réfrigérés.

RÈGLEMENT : LCR - TRAITE DIRECTE

Echéance : 22/08/2024

FOLIO

1

PAPILLON À ENLEVER À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT, SANS AGRAFES

CLIENT : 162400

N° FACTURE : 0000455647 DU 02/08/2024

MONTANT : 496.25

TAUX T.V.A.	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	TOTAL A
5.50	182.10	10.02	PAYER
20.00	253.44	50.69	
	435.54	60.71	496.25

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Selon la loi n° 92 1442 du 31 décembre 1992 le paiement est obligatoire au plus tard 30 jours fin de décade. Il ne sera pas fait d'escompte pour paiement anticipé. Pénalité pour règlement tardif 3 fois le taux de l'intérêt légal. - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 € (article D.441.5 du Code de commerce).

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet de la facture. En cas de contestation et pour tout différend concernant l'exécution des livraisons faites ou toute convention intervenue entre partie, le Tribunal de Commerce de Cahors sera seul compétent. Nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.